

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2014)

Heft: 301-302

Vorwort: Éditorial : indépendance et intégration

Autor: Alliaume, Philippe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INDÉPENDANCE ET INTÉGRATION

L'été n'a pas, loin s'en faut, apporté d'apaisement dans les relations Suisse-Union européenne.

La crise lancée début 2014 par la votation « contre l'immigration de masse » remettant en cause la liberté de circulation et d'établissement des personnes si chère à l'UE, est même qualifiée par certains médias de « la plus grave de l'histoire », ce qui ne veut en réalité pas dire grand-chose. On observe d'ailleurs qu'après une période de mauvaise humeur affichée, l'UE s'est soigneusement gardée de rompre les ponts. Il n'empêche que la voie pour le Conseil fédéral est extrêmement étroite entre la tentation de ne pas appliquer la décision populaire, malgré l'UDC qui veille fermement au grain, et la tentation de faire revoter le tout fin 2016 dans un « paquet européen » qui ressemble de plus en plus à un « banco » aux résultats imprévisibles. Dans ce contexte, l'initiative Ecopop, rédigée de façon fort ambiguë et mal traduite en français de surcroît, semble avoir assez peu de chances de passer la rampe et encore moins de menacer les Suisses de l'étranger comme la *Revue suisse* a cru bon de l'écrire malgré les démentis du DFAE¹. Mais l'UDC a lancé un autre missile autrement plus dangereux, en s'attaquant au fait que les dispositions du droit international – notamment celles de la Cour européenne des droits de l'homme – puissent primer sur le droit suisse. Au prix d'un amalgame douteux avec les dispositions du pacte de 1291 « nous n'accepterons aucun juge qui ne soit pas de chez nous ou membre de nos communautés », c'est le respect par la Suisse du droit international, et au passage des nombreux traités bi ou multi-latéraux signés qui est mis en cause. L'axe d'attaque est très astucieux car, à première vue, il est plein d'un bon sens helvétique et d'une subsidiarité de bon aloi, et ses conséquences réelles sur la place de la Suisse dans l'ordre international soigneusement masquées.

C'est pourquoi on peut s'étonner de voir l'Organisation des Suisses de l'étranger, issue de racines radicales, présidée par un ex-libéral bien que collectivement de sensibilité plutôt socialiste, s'appuyer sur une position purement tactique de l'UDC au sujet de la difficulté pour les Suisses de l'étranger de maintenir un

compte bancaire bon marché en Suisse. L'OSE, qui n'a toujours pas réussi à convaincre le parlement de la légitimer en l'inscrivant dans la loi, et qui peine toujours faute de légitimité électorale à faire entendre sa voix, se lance dans d'improbables alliances. C'est oublier un peu vite qu'au-delà de postures un week-end par an, et de quelques antennes regroupant une demi-douzaine de membres, l'intérêt réel des partis politiques suisses pour les Suisses à l'étranger est très faible, de la droite à la gauche¹. Vous vous souvenez sans doute des réponses peu pertinentes adressées par les partis que nous avons questionnés sur le sujet lors des dernières fédérales (n° 263-264).

Les partis s'intéressent sans doute plus à ceux qui rentrent ou qui abandonnent leur double nationalité, et ils sont de plus en plus nombreux. 3 000 Helvético-Américains ont renoncé en 2013 à leur passeport américain (trois fois plus qu'en 2012) et en ce qui concerne les demandes d'abandon de passeport français, le chiffre est passé de 2 en 2011 à 65 en 2012 et 113 en 2013.

Et pourtant, au milieu de ces difficultés internationales, la Suisse continue d'avancer et notamment semble en bonne voie pour réussir la transition énergétique qu'elle a entamée en renonçant au nucléaire, et qu'elle continue vaillamment au moyen du développement de l'hydraulique et de bâtiments basse consommation. Objectif ambitieux : 89 % d'autonomie en 2035. Les principaux atouts de la Suisse en la matière, outre son pragmatisme et sa petite taille, sont constitués par son tissu de PME et de chercheurs multipliant les accords et bien intégrés dans les réseaux de recherche internationaux. Eh oui, l'indépendance énergétique, cela passe d'abord par le développement de la collaboration internationale. Et on évitera de mentionner le solaire, pour ne pas peiner ceux qui ont subi l'été européen 2014 et à qui nous souhaitons une excellente rentrée.

Philippe Alliaume

Philippe ALLIAUME

Rédacteur en chef

redaction@suissemagazine.com

¹ La place manque ici, retrouvez ces développements et d'autres sur notre blog quotidien <http://blog.suissemagazine.com>